

ETUDES

Bilan 2020 Perspectives 2021

de l'économie des Hauts-de-France





Une année 2020 inattendue et hors norme

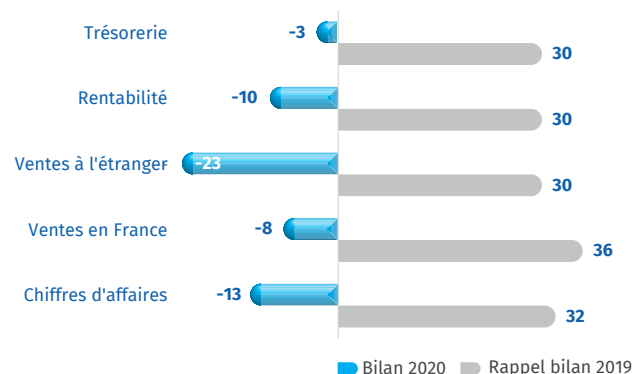
Qui pouvait s'attendre fin 2019 à cette épidémie causant une perte d'activité historique dans le monde et en France ?

La pandémie de la Covid-19 est venue anéantir les espoirs d'une croissance prévue à 1,1%, elle a dicté une autre trajectoire à notre économie entraînant un recul du PIB de 8,3%... L'Etat, en mettant l'économie sous perfusion et en soutenant les entreprises, a toutefois permis d'éviter le pire. Dans ce contexte les mesures de soutien ont permis d'atténuer la hausse du chômage, le taux s'est accru de 0,9% pour atteindre 9% de la population active.

Sans surprise, dans ce contexte inédit, en région **tous les indicateurs économiques sont en forte baisse**. Les dirigeants interrogés fin 2020 indiquent un solde d'opinion sur le chiffre d'affaires en recul (-13 contre +32 en 2019). Il en va de même pour **les ventes à l'étranger, fortement pénalisées** par cette crise avec un solde d'opinion à -23.

Au niveau de la rentabilité le solde d'opinion est aussi en recul à -10. Toutefois, **celui de la trésorerie, s'il est négatif (-3), résiste globalement** (certains secteurs étant plus impactés) grâce notamment aux mesures d'aides et d'accompagnements mis en place.

Opinion des dirigeants sur le bilan - principaux indicateurs (solde d'opinion en points) (*)



(*) Voir définition dans la note méthodologique en dernière page



64%
des entreprises
n'ont
pas investi
en 2020

Le bilan par secteurs



L'épidémie n'a pas atteint tous les **secteurs** avec la même **intensité**

2 secteurs ont mieux résisté



Commerce
interentreprises



BTP

4 secteurs ont limité la casse



Industrie



Commerce
de détail



Services aux
entreprises



Transport-
Logistique

2 secteurs fortement touchés



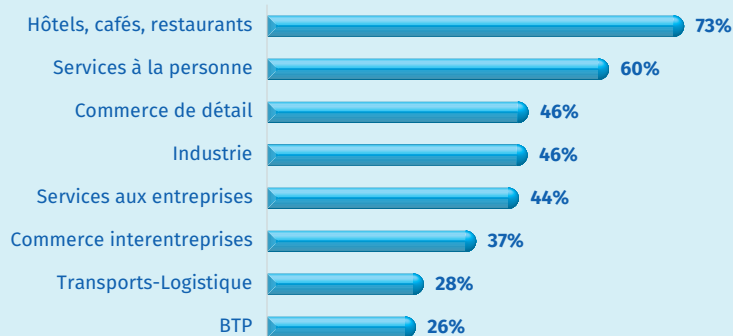
Hôtels et
restaurants



Services aux
particuliers

1 dirigeant sur 2
juge la
situation économique
mauvaise
(28% en 2019)

Part des dirigeants jugeant la
situation économique mauvaise par secteurs





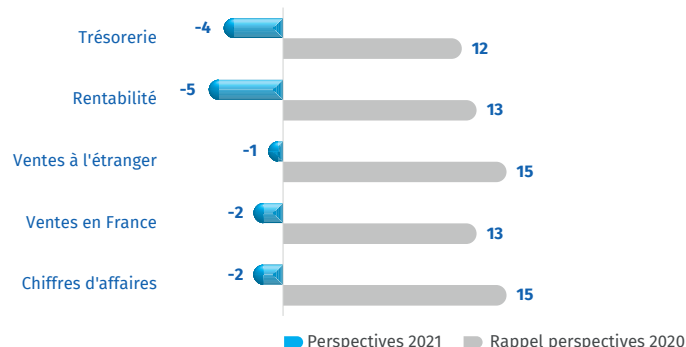
2021, une année d'incertitudes

Notre situation économique est dictée par le tempo de la pandémie de la Covid-19 et **l'année 2021 devrait encore être chaotique avec une alternance de périodes de restriction et de rebond de l'activité**. Cette situation est inconfortable pour les dirigeants, ils ne peuvent pas se projeter ce qui risque fort de limiter la reprise de l'économie et les conduire à reporter des investissements et les projets d'embauche.

Les dirigeants des Hauts-de-France expriment cette incertitude. A titre d'illustration **près de 25% d'entre eux indiquent ne pas avoir de visibilité sur leur chiffre d'affaires, leur trésorerie ou leur rentabilité**. Ainsi le chiffre d'affaires est annoncé en recul avec un solde d'opinion à - 2 pour 2021, tout comme la trésorerie à -4 et la rentabilité à -5. Autre signe d'absence de confiance et de fragilité, les investissements seront très faibles, **75% des dirigeants envisagent de ne pas investir en 2021**. Concernant l'emploi, pas de casse majeure annoncée pour l'heure, 3 dirigeants sur 4 annoncent une stabilité de leurs effectifs.

Opinion des dirigeants sur les principaux indicateurs

(solde d'opinion en points) (*)



(*) Voir définition dans la note méthodologique en dernière page



80%
des dirigeants
envisagent
de ne
pas recruter
en 2021

Les perspectives par secteurs



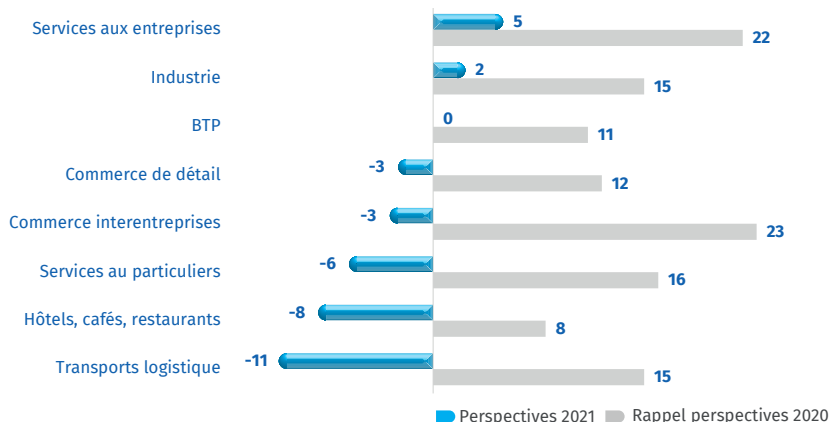
Tous les secteurs dans l'expectative pour 2021

L'ensemble des secteurs est concerné par le manque de visibilité et tous prévoient une activité atone ou en repli pour 2021. Parmi les secteurs les plus pessimistes, on retrouve le secteur du transport avec un solde d'opinion sur le chiffre d'affaires à -11, les hôtels, cafés et restaurants (-8), les services à la personne (-6) et le commerce interentreprises (-3). Les dirigeants de tous les secteurs anticipent un recul des ventes en France et à l'étranger.

La trésorerie et la rentabilité sont prévues en baisse dans tous les secteurs avec une baisse plus forte pour les hôtels, cafés et restaurants (solde d'opinion à -10) ou les transports et les services à la personne (-8 pour la trésorerie et -10 pour la rentabilité).

Concernant les investissements, seuls l'industrie et le transport envisagent de les maintenir en 2021 (respectivement 32% et 31%). Dans les autres secteurs, 75% des chefs d'entreprises indiquent, en moyenne, ne pas vouloir investir en 2021.

Opinion des dirigeants sur les perspectives de chiffre d'affaires par secteur (solde d'opinion en points) (*)



(*) Voir définition dans la note méthodologique en dernière page

30%
des hôteliers et restaurateurs
n'ont **PAS DE VISIBILITÉ** sur
leur activité en 2021

25%
prévoient un **RECUL** de
leur **chiffre d'affaires**





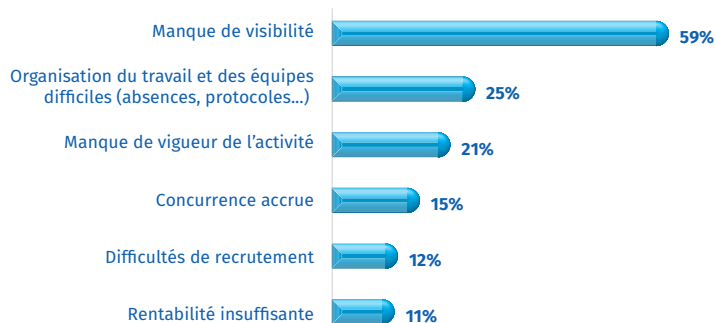
Les freins au développement

Le manque de visibilité : principal frein au développement de l'activité pour 6 entreprises sur 10

En cette période complexe de crise sanitaire, **le manque de visibilité impacte directement les entreprises dans leur activité. Il s'agit d'un frein majeur pour 60% des dirigeants.** En effet, face à cette situation inédite, les pouvoirs publics mettent en place les restrictions qui découlent des évolutions rapides de la crise (règles de distanciation, couvre-feu, limitation des déplacements, confinements, fermetures d'établissements etc.). Ces dernières, évoluant régulièrement, brouillent la visibilité des entreprises et rendent extrêmement compliquées pour elles la prévision des conditions dans lesquelles elles exerceront leur activité ne serait-ce que le mois suivant. Difficile dans ce contexte d'élaborer et de concrétiser des projets de développement... **Ce frein, unanimement cité, est partagé par tous les secteurs d'activité et toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.**

Au-delà du manque de visibilité, **la difficulté à organiser le travail et les équipes générée par ce contexte sanitaire complexe** (absences, protocoles à mettre en place etc.) **est déplorée par un dirigeant sur quatre.** Les secteurs de la construction et du transport sont particulièrement concernés par cette problématique (respectivement 41% et 47% des dirigeants estiment que c'est un frein pour leur développement). A l'inverse, ces deux secteurs se sentent moins touchés par le manque de vigueur de l'activité, qui est pourtant le 3^{ème} frein le plus cité globalement (21%) : seuls 14% des dirigeants du secteur de la construction le mentionnent, et 8% de ceux du transport, alors que plus d'un commerçant sur quatre y est confronté.

Quels sont les principaux freins au développement de votre activité ? (les items choisis par moins de 10% des répondants ne figurent pas sur le graphique)



Question à choix multiples, total supérieur à 100%

Les conséquences de la crise



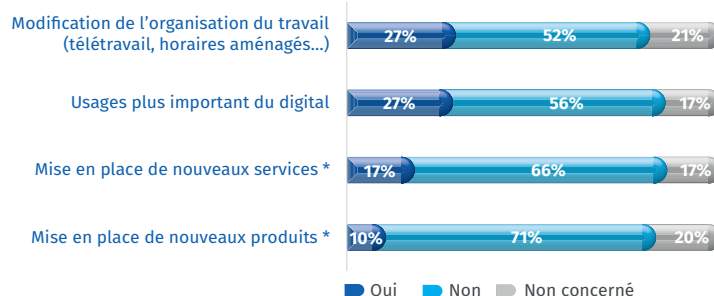
Le développement des **solutions digitales** et une adaptation de l'**organisation du travail** : les 2 principales conséquences durables de la crise

Un peu plus d'un quart des dirigeants prévoient de **modifier durablement l'organisation du travail au sein de leur entreprise (télétravail, horaires aménagés...)** et/ou de **recourir davantage au digital**. Mais les dirigeants qui estiment au contraire que la crise ne les amènera pas à changer dans la durée leur organisation et leur manière d'exercer leur activité sur ces deux points sont deux fois plus nombreux.

On observe toutefois des différences importantes selon la taille de l'entreprise. Ainsi, la **modification de l'organisation du travail sera une conséquence durable principalement pour les entreprises de 10 salariés et plus** (42% pour les 10 à 249 salariés, et 62% pour les 250 salariés et plus), **et le recours accru au digital également** (34% pour les 10 à 249 salariés, et 46% pour les 250 salariés et plus). Les résultats varient également selon les secteurs d'activité, mais de manière beaucoup moins prononcée. **Les problématiques d'organisation du travail sont davantage vues comme une conséquence durable de la crise dans les secteurs des services aux entreprises (38%), de l'industrie (35%) et des hôtels, cafés et restaurants (35%),** et celles du recours plus important au digital le sont surtout dans les services aux entreprises (43%).

Quelles conséquences durables la crise aura-t-elle sur votre activité ?

(les items choisis par moins de 10% des répondants ne figurent pas sur le graphique)



■ Oui ■ Non ■ Non concerné

* en lien avec les nouveaux comportements des consommateurs / besoins des clients

Les nouveaux services mis en place concernent en grande majorité le commerce de détail et la restauration



Commerçants



36%

Vente / livraison à domicile



26%

Click and collect



Restauration



71%

Vente à emporter



32%

Vente / livraison à domicile



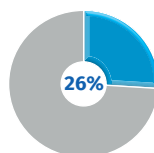
Les problématiques de financement

En termes de financement, les **difficultés de trésorerie** sont la principale **préoccupation** des dirigeants

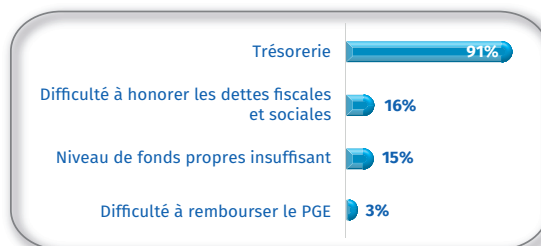
Un quart des dirigeants anticipent des **difficultés de financement pour leur entreprise**. Cette part se situe entre 22% et 27% quel que soit le secteur d'activité concerné, à l'exception notable du commerce interentreprises, où elle est plus faible (17%), mais surtout de l'hôtellerie-restauration, où elle est largement plus élevée (35%).

Ces entreprises anticipent dans leur quasi-totalité des **difficultés de trésorerie (91%)**. Le paiement des dettes fiscales et sociales ne serait un problème que pour 16% d'entre elles, tout comme les problèmes de fonds propres insuffisants (15%). Toutefois, on observe ici aussi des différences entre les secteurs d'activité. **Ainsi, dans les services à la personne, un quart des dirigeants craignent une insuffisance de fonds propres ; et dans l'hôtellerie-restauration, près d'un tiers des entreprises prévoient d'avoir des difficultés pour payer leurs dettes fiscales et sociales.**

Les problèmes de financement des entreprises



des entreprises anticipent des problèmes de financement



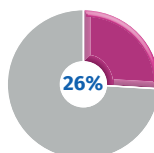
Question à choix multiples, total supérieur à 100%

Plus d'un tiers des hôtels-restaurants ont eu recours au **PGE**

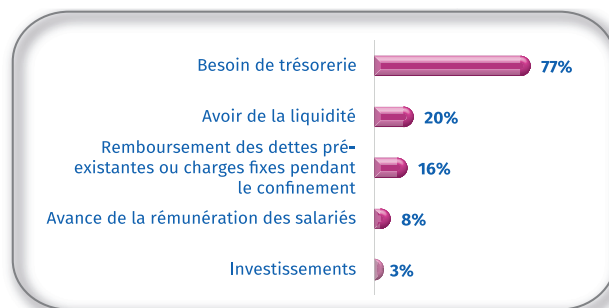
Un quart des dirigeants a eu recours au **Prêt Garanti par l'Etat (PGE)**. Cette part se situe entre 22% et 25% dans la plupart des secteurs, et elle est supérieure à 30% dans l'industrie (31%), la construction (31%) et l'hôtellerie-restauration (34%). On observe également des différences selon la taille de l'entreprise. Ainsi, 32% des entreprises de 1 à 9 salariés et 29% de celles de 10 à 249 salariés en ont bénéficié, alors qu'elles sont environ deux fois moins parmi celles de moins de 1 salarié (15%) et de 250 salariés ou plus (18%).

Ce prêt a principalement été utilisé pour financer un **besoin de trésorerie (77%)** et, dans une moindre mesure, pour **augmenter les liquidités (20%)** ou encore rembourser des dettes pré-existantes ou des charges fixes pendant le confinement (16%).

Les principales utilisations du PGE (Prêt Garanti par l'Etat)



des entreprises ont eu recours au PGE



Question à choix multiples, total supérieur à 100%

Par ailleurs, 26% des dirigeants envisagent un remboursement intégral de leur prêt dès 2021, 15% un remboursement partiel, et 54% envisagent de l'amortir sur plusieurs années. Seuls 5% craignent d'ores et déjà de ne pas être en mesure de le rembourser.

Créations et défaillances



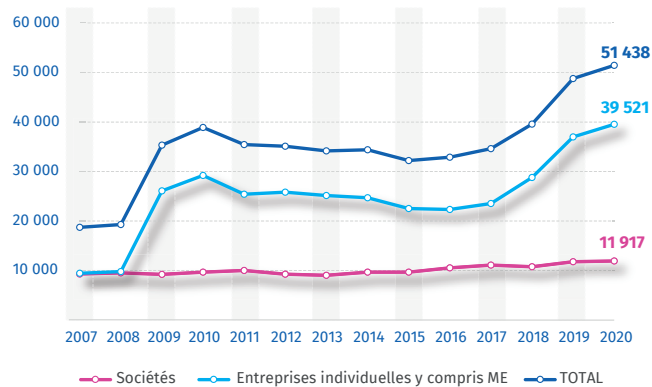
Plus de 51 400 créations d'entreprises en 2020

Le nombre de créations d'entreprises a légèrement reculé au mois de décembre (4 629, soit une baisse de 3% par rapport au mois de novembre), mais **le bilan de l'année 2020 reste positif, avec une augmentation de 5% par rapport à 2019.**

Deux secteurs d'activité ont connu une hausse des créations particulièrement importante : le transport (+21%) et les activités immobilières (+14%). A l'inverse, les créations ont baissé de 5% dans le secteur « autres activités de services » (qui comprend notamment les activités liées aux arts et aux spectacles).

Comme les années précédentes, ce sont **les créations sous forme d'entreprises individuelles (et notamment les micro-entrepreneurs) qui tirent les chiffres de la création vers le haut** : elles représentent plus des trois quarts des créations et ont augmenté de 7% en 2020.

Les créations dans les Hauts-de-France



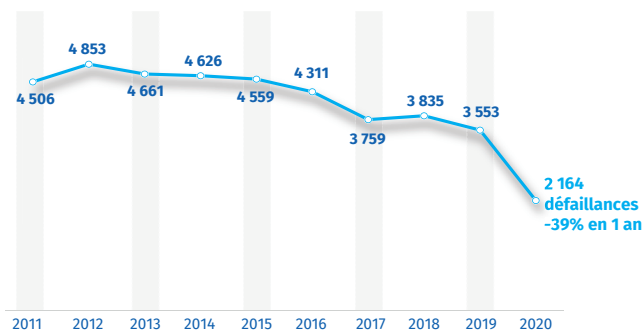
Source : Insee, données brutes - Traitement CCI de région Hauts-de-France

Recul historique du nombre de défaillances

Moins de 2 200 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans les Hauts-de-France en 2020, soit une baisse de 39% en un an. Cette baisse concerne tous les secteurs d'activité ; elle est particulièrement marquée dans les débits de boisson (-61%) et dans le commerce interentreprises (-52%). A l'inverse, elle est plus mesurée dans les secteurs de l'industrie (-30%), du transport-logistique (-28%) et des services aux entreprises (-28%).

Une vague de défaillances pourrait toutefois intervenir en 2021. En effet, les dettes accumulées depuis le mois de mars (PGE, décalages de charges) devront être payées tôt ou tard, et les tribunaux de commerce constatent généralement que les entreprises en difficulté tardent à se signaler auprès d'eux. Elles viennent souvent trop tard, quand elles sont en cessation de paiement, alors que leurs problèmes auraient pu être mieux traités si elles étaient venues plus tôt, quand elles avaient encore des liquidités.

Les défaillances dans les Hauts-de-France



Source : Ellipse - Traitement CCI de région Hauts-de-France



Evolution de l'emploi

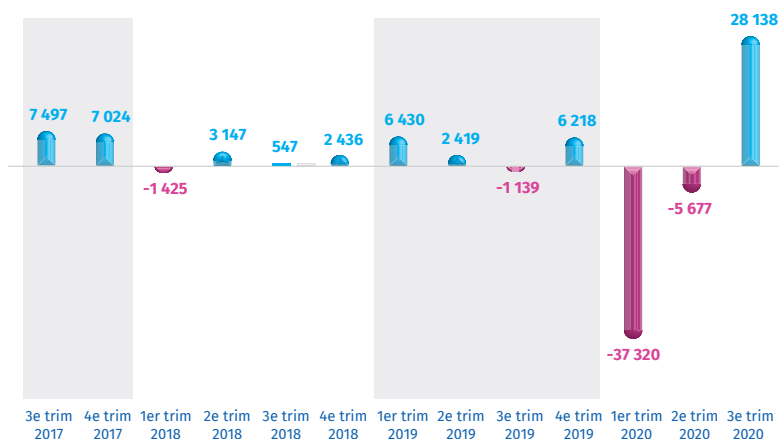
Une année chaotique pour l'emploi

Le monde traverse une crise sans précédent, avec des secteurs d'activité qui ont connu une période blanche pendant le premier confinement (mars à mai 2020) qui se poursuit encore pour certains d'entre eux. Malgré les dispositifs d'aide*, l'impact sur l'emploi a été marqué en France comme en région. Alors que les Hauts-de-France n'étaient pas encore revenus à leur niveau pré « crise 2008 », ils enregistraient, au 1^{er} trimestre 2020, un recul trimestriel marqué de l'emploi de 2,5% (même proportion au niveau national). Ce coup de massue dont se seraient bien passées nos entreprises a porté à **plus de 37 000 le nombre de destructions d'emploi sur les 3 premiers mois de l'année 2020** (plus de 475 000 au niveau national), dont une très grande partie d'emplois intérimaires (-27 800). Au-delà de l'intérim, la quasi-totalité des secteurs ont payé un lourd tribut, dont celui des services (-4 700) et de l'hôtellerie restauration (- 2 800).

Depuis, l'emploi est reparti à la hausse mais n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire. **Fin septembre, la région enregistrait encore un déficit de plus de 8 600 emplois par rapport au 3^{ème} trimestre 2019** (soit -0,6%, contre -1,1% au niveau national). Ce redémarrage concerne tous les secteurs à un niveau malheureusement toujours inférieur à celui d'avant crise, excepté celui de l'industrie dont la baisse d'effectifs est devenue structurelle.

Après une illusion de baisse liée au confinement, le taux de chômage est reparti à la hausse en région au 3^{ème} trimestre 2020 pour atteindre 10,8% (soit 2 points de plus que le taux national), taux toujours le plus élevé des régions de France métropolitaine.

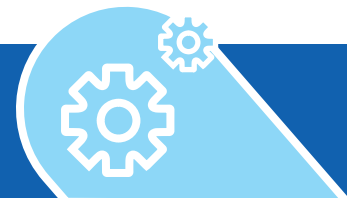
Hauts-de-France : évolution trimestrielle de l'emploi



Source : URSSAF, données CVS, traitements CCI Hauts-de-France

*Les salariés couverts par les indemnités de chômage partiel ou les indemnités journalières maladie restent comptabilisés dans les effectifs. Seul leur revenu de remplacement n'a pas été comptabilisé dans la masse salariale (Source : URSSAF)

Prévisions d'emploi et compétences



Quelques secteurs d'activité pourraient embaucher en 2021

Alors que le contexte incite **80% des dirigeants à ne pas se tourner vers l'embauche en 2021**, **14% ont tout de même exprimé leur souhait de recruter** au cours de cette année (6% sont dans l'incertitude).

9% de ces recrutements concerneront des métiers du numérique. Cette part atteint 27% dans le secteur des services aux entreprises. Toutefois, un répondant sur deux craint d'être confronté à des difficultés de recrutement sur ces métiers. La voie du recrutement externe (91%) est largement privilégiée à celle de la formation de collaborateurs en interne (27%)*.

* Question à choix multiple, total supérieur à 100%

Ces intentions de recrutement sont particulièrement marquées dans quatre secteurs :



26%
Industrie



22%
Commerce interentreprises



20%
BTP



18%
Services aux entreprises

De quelles compétences aurez-vous le plus besoin pour gérer l'après crise ?

Question à choix multiple, total supérieur à 100%

Compétences technologiques

Esprit critique

Capacité d'adaptation
Créativité Innovation

Leadership

Compétences numériques

Management à distance

Digital

Analyse de la data

Sans grande surprise, dans un contexte toujours en mouvement, **les entreprises ont besoin de s'appuyer sur une forte capacité d'adaptation de leurs collaborateurs**. Cette compétence est citée par tous comme LA compétence indispensable (71%). **La créativité et l'innovation arrivent en seconde place**, citées par un répondant sur cinq. **La compétence numérique se glisse en troisième place** des citations, et notamment dans les services aux entreprises, le commerce de détail et les plus petites structures.

Analyse réalisée par :

Annabelle Grave, Grégory Stanislawski et
Delphine Denoual.

Méthodologie

Enquête réalisée par la CCI de région Hauts-de-France au cours des mois de novembre et décembre 2020 auprès d'un échantillon représentatif (taille, secteur et territoires) d'entreprises.

Près de 4 030 questionnaires ont été exploités à l'issue de cette enquête (1 686 pour le commerce de détail et les services aux particuliers, 1 001 pour le commerce interentreprises et les services aux entreprises, 359 pour l'industrie, 298 pour le BTP, 625 pour les hôtels-cafés-restaurants et 62 pour le transport-logistique).

Sur les secteurs suivants, la cible démarre à 1 salarié : industrie, commerce interentreprises, BTP, transport et logistique. Les secteurs suivants ont été écartés car ils ne relèvent pas de la cible CCI : enseignement, éducation, santé et action sociale. De même, n'ont pas été intégrées les activités de banque, assurances et activités immobilières. Le panel a été construit de façon à être représentatif de la structure économique du territoire Hauts-de-France (selon la cible définie par la CCI).

Le solde d'opinion d'un indicateur est la différence entre les opinions positives et négatives. Par exemple, un solde d'opinion positif sur le chiffre d'affaires signifie qu'il y a plus de dirigeants qui estiment que leur chiffre d'affaires est bon par rapport à ceux qui l'estiment mauvais.

Facebook
@CCIHautsdeFrance

Twitter
@CCI_hdf

LinkedIn
CCI Hauts-de-France

hautsdefrance.cci.fr

